

NB. : la présente déclaration répond aux exigences de l'article 4, paragraphe 1, point a), et à l'article 4, paragraphes 2, 3 et 4, du règlement (UE) 2019/2088, ainsi qu'aux articles 4 à 10 du règlement délégué (UE) 2022/1288.

Les principales mises à jour par rapport à la précédente version consistent en l'ajout d'éléments concernant la manière dont nous prenons en compte les indicateurs quantitatifs d'incidences négatives, qui sont recueillis depuis le 1^{er} janvier 2024.

Acteur des marchés financiers

Louvre Banque Privée, LEI 96950085DHGG9K8CYV50

Résumé

Louvre Banque Privée prend en considération les principales incidences négatives (PAI) de ses décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité.

Le présent document est la déclaration consolidée relative aux PAI sur les facteurs de durabilité de Louvre Banque Privée.

Elle couvre une période de référence allant du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024.

A noter que Louvre Banque Privée prend en compte les incidences négatives sur les facteurs de durabilité depuis le 1^{er} janvier 2023. Sur certains indicateurs d'incidences négatives, Louvre Banque Privée peut ne pas encore disposer d'un recul suffisant pour analyser l'évolution des indicateurs et l'efficacité des différents leviers de réduction.

Au regard du caractère diversifié des mandats, toutes les principales incidences négatives sont suivies.

Louvre Banque Privée a néanmoins choisi en 2023 et 2024 de donner une plus forte priorité à certains types d'incidences négatives : les incidences négatives liées au climat, à la biodiversité, à la gestion de l'eau et aux droits de l'homme (voir détail en *infra*).

A noter enfin que le pilotage des incidences négatives connaît encore certaines limites méthodologiques, qui empêchent de fixer des seuils d'alertes ou cibles quantitatives précises sur ces indicateurs :

- Du fait du taux de couverture encore faible sur certaines catégories de données, certaines données resteront instables tant que le taux de couverture ne sera pas proche de 100%.
- Des problèmes de qualité sont toujours constatés sur certains supports, notamment les OPCVM

- Sur la classe d'actifs OPCVM, Louvre Banque Privée ne maîtrise pas directement les mouvements à l'intérieur du fonds. Ceci fait qu'il est parfois difficile d'interpréter les variations
- Enfin, certaines données sont liées directement à la taille des encours (par exemple émissions de gaz à effet de serre). Les variations peuvent donc être liées non pas à des évolutions dans la politique et la performance ESG des sociétés mais simplement à des changements de valorisation boursière ou de taux de change.

Pour ces raisons, Louvre Banque Privée préfère actuellement donner une grande importance à l'analyse qualitative, ainsi qu'à un petit nombre de données fiabilisées (température implicite de portefeuille), plutôt que de chercher à intégrer directement dans les processus de gestion la totalité des indicateurs d'incidences négatives.

Description des politiques visant à identifier et hiérarchiser les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité [Informations prévues par l'article 7 du règlement délégué (UE) 2022/1088]

Les grands principes relatifs à la politique de prise en compte des incidences négatives de Louvre Banque Privée a été approuvée le 18 janvier 2023 par le Directoire de la banque.

La répartition des responsabilités concernant la mise en œuvre de notre politique ESG est décrite au chapitre 5 du Rapport Article 29 Loi Energie Climat (disponible au chapitre [informations réglementaires](#) de notre site).

Louvre Banque Privée a pour objectif de recenser et de piloter la totalité des 14 indicateurs obligatoires de la réglementation SFDR depuis le 1er janvier 2023. A noter que le taux de couverture de ces données reste partiel, parfois faible pour certaines données. Ainsi, nous ne disposons pas à ce jour d'un taux de couverture et d'une fiabilité permettant de mesurer les incidences négatives sur certains indicateurs. Louvre Banque Privée s'attend à une amélioration de la disponibilité et de la qualité de la donnée pour le prochain exercice.

Louvre Banque Privée demande régulièrement à ses fournisseurs de données d'actualiser les données disponibles, et prend contact directement le cas échéant avec les sociétés de gestion en cas de couverture jugée insatisfaisante.

Conformément à la réglementation, Louvre Banque Privée a sélectionné des indicateurs additionnels. A ce jour, les indicateurs sélectionnés sont les suivants :

- Pour les indicateurs environnementaux : Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone ; Investissements dans des sociétés sans politique de gestion de l'eau
- Pour les indicateurs sociaux : Cas de discrimination

Ce choix a été effectué à la fois au regard de la pertinence par rapport aux activités de Louvre Banque Privée, aux priorités de sa politique d'investissement, mais aussi en fonction des taux de disponibilité des données. Ainsi, cette sélection d'indicateurs additionnels sera régulièrement réévaluée et est susceptible d'évoluer si d'autres indicateurs se révélaient plus adapté.

Les fournisseurs de données utilisés par Louvre Banque Privée sont Sustainalytics pour les titres vifs et Morningstar – Sustainalytics pour les OPCVM.

La politique de Louvre Banque Privée concernant le suivi des incidences négatives consiste à :

1) Imposer un seuil minimum de prise en compte des incidences négatives dans l'encours total des mandats

Les catégories d'incidences négatives définies par Louvre Banque Privée – sur la base des 14 indicateurs de la réglementation SFDR - sont les suivantes :

- Réduction des émissions de CO²
- Respect de la biodiversité
- Gestion responsable des ressources en eau
- Réduction des déchets et des émissions de polluants
- Respect des normes sociales minimales et des droits humains
- Diversité et égalité de traitement entre hommes et femmes

Louvre Banque Privée a choisi de regrouper les 14 indicateurs de SFDR en six catégories pour les raisons suivantes :

- Facilité technique
- Caractère compréhensible pour le client final
- Alignement avec les regroupements proposés par le règlement SFDR

Louvre Banque Privée s'appuiera sur les indicateurs détaillés liés à chaque macro-catégorie. Il est jugé suffisant de respecter un sous-indicateur par catégorie pour considérer que la catégorie est prise en compte.

Louvre Banque Privée s'engage à ce que 50% au moins de l'actif (hors liquidités) de chaque mandat Classique et 90% de chaque mandat Citoyen prenne en compte les catégories d'incidences négatives suivantes : Climat, Biodiversité, Eau, Déchets, Droits humains, Egalité entre les femmes et les hommes.

A. Pour les OPC

Une catégorie d'incidences négatives sera considérée comme "prise en compte" pour un fonds si la société de gestion indique qu'elle l'intègre dans la politique de gestion du fonds (voir ci-dessous pour les due diligences sur la vérification de la bonne prise en compte).

Louvre Banque Privée demande à ses partenaires sociétés de gestion que les modalités de prise en compte des incidences négatives correspondent à ses engagements, ce qui signifie que cette prise en compte peut passer par des stratégies :

- D'exclusion
- De vote et d'engagement
- De sélection "best in class" ou "best in universe"
- D'application d'indicateurs chiffrés

Un OPC qui ne respecte pas une catégorie d'incidence négative n'est pas nécessairement exclu du portefeuille si le mandat respecte le taux minimum de prise en compte des incidences négatives (90% pour les mandats Citoyen, 50% pour les mandats Classiques)

B. Pour les titres vifs

Louvre Banque Privée s'appuie sur les données de Sustainalytics.

La pertinence d'une catégorie d'incidence négative est évaluée sur la base de la grille d'analyse de Sustainalytics.

Louvre Banque Privée se réserve, sur la base de l'étude de ses analyses gérants, la possibilité de rectifier cette évaluation.

Lorsqu'une incidence négative n'est pas pertinente pour un secteur donné, les titres appartenant à ce secteur sont considérés comme n'ayant pas d'incidence négative sur la thématique.

Une catégorie d'incidences négatives sera considérée comme "prise en compte" lorsqu'elle atteint un seuil de qualification minimum.

Un titre qui ne valide pas une catégorie n'est pas nécessairement exclu du portefeuille si le mandat respecte le taux minimum de prise en compte des incidences négatives (90% pour les mandats Citoyen, 50% pour les mandats Classiques)

2) Intégrer progressivement un pilotage plus quantitatif des incidences négatives, sur la base des indicateurs quantitatifs d'incidences négatives définis par la réglementation

A la prise en compte au niveau de la sélection des supports évoquée en *supra* s'ajoute depuis 2024 un suivi quantitatif des différents indicateurs d'incidences négatives définis par la réglementation SFDR.

La politique de Louvre Banque Privée concernant le suivi des incidences négatives vise à :

- D'identifier, au niveau entité
 - Les incidences négatives pour lesquelles les scores sont les plus mauvais
 - Et / ou celles pour lesquelles, en vision pluriannuelle, une dégradation ou une absence d'amélioration est constatée. Cette analyse sera effectuée à compter du deuxième rapport complet, soit le rapport à publier au 30 juin 2025 sur l'année de référence 2024. C'est en effet à cette date que Louvre Banque Privée commencera à disposer d'un historique d'évolution des différents indicateurs d'incidences négatives.
- Intégrer progressivement les incidences négatives dans son analyse ESG, afin, le cas échéant, d'entamer des actions vis-à-vis des sociétés et producteurs les moins performants et / ou de revoir la composition du mandat en cas d'absence d'amélioration ou de plan d'amélioration.

Bien que Louvre Banque Privée suive la totalité des indicateurs, Louvre Banque Privée a choisi en 2023 et 2024 de donner une forte priorité à certains types d'incidences négatives :

- Le climat avec :
 - Le renforcement de notre trajectoire climat, *via* l'adoption d'un objectif de hausse de température implicite maximal de 1,5°C à l'horizon 2040, à partir d'un point de départ de 2,1°C en 2024 (scope 1 et 2). Ce score de température implicite est une moyenne pondérée du score de niveau émetteur remonté par notre fournisseur de données Clarity. Ce score de

niveau émetteur est lui-même issu d'une conversion de la trajectoire climat chiffrée d'un émetteur en un équivalent de hausse de température.

A noter que, concernant le climat, **nous privilégions le suivi de cet indicateur de température implicite sur les indicateurs de volume d'émission proposés par le tableau de l'Annexe 1 du règlement européen 2022-1288. Cet indicateur nous permet en effet de disposer d'une vision « dynamique » des trajectoires, par opposition à une vision uniquement statique des émissions à un instant donné.**

- Le renforcement de notre politique sectorielle sur les énergies fossiles, avec l'adoption d'une politique d'exclusion des sociétés engagées dans l'expansion pétrolière et gazière à compter de janvier 2025 (pour nos investissements en direct)

Nb. : le détail de notre trajectoire climat est disponible dans notre Rapport Article 29 Loi Energie Climat ainsi que dans notre Charte ESG.

- La biodiversité, avec le déploiement en 2025 d'un nouvel indicateur de l'empreinte biodiversité des sociétés, qui nous permet de détecter les sociétés avec la plus forte empreinte biodiversité, information qui pourra alors être prise en compte dans notre politique d'engagement.
- Les impacts sur l'eau, avec l'adoption par notre maison mère la Caisse des dépôts et consignation d'une « politique eau ». Celle-ci nous impose de mesurer notre empreinte eau, de mesurer l'exposition de nos investissements au stress hydrique et de prendre en compte les impacts sur la pollution de l'eau. Les modalités opérationnelles de cette politique sont en cours d'implémentation. A noter que, au regard d'un taux de couverture insuffisant, nous n'avons pas fixé à ce stade de seuil d'alerte ou d'objectif quantitatif sur le PAI émission de polluants dans l'eau.
- Les droits de l'homme : notre suivi des controverses et nos analyses qualitatives contribuent à prévenir tout investissement dans des sociétés à risque de violation des droits humains ou des droits sociaux. Louvre Banque Privée a également l'intention de renforcer la qualité des données disponibles auprès de fournisseurs externes.

Politiques d'engagement [Informations prévues par l'article 8 du règlement délégué (UE) 2022/1088]

A. Pour les OPC

Louvre Banque Privée met en œuvre une politique d'engagement sur le périmètre de ses activités de Gestion Sous Mandat, auprès des sociétés de gestion dont les fonds sont sélectionnés pour intégrer les mandats.

Les partenaires producteurs sont sélectionnés et évalués via un process de « due diligence » complet (en grande partie délégué à notre partenaire LBP AM, filiale du Groupe La Banque Postale).

En particulier, dans la sélection de ses partenaires, Louvre Banque Privée prend en compte :

- La politique et philosophie d'investissement du partenaire
- La stratégie d'investissement
- Le processus de gestion des risques et de la conformité réglementaire
- La robustesse des systèmes opérationnels
- La politique de gouvernance d'entreprise, y compris sur les enjeux de diversité
- Les compétences de l'équipe d'investissement

Pour ces partenaires sélectionnés, Louvre Banque Privée leur demande également de respecter un certain nombre de critères dans leur propre politique de sélection et d'investissement, notamment :

- L'incorporation de critères ESG dans leurs analyses et décisions d'investissement
- La présence de ressources et de processus adéquats pour l'analyse extra-financière
- L'incorporation de critères ESG dans la construction du portefeuille
- La mise en œuvre d'une politique d'engagement avec les émetteurs sous-jacents pour traiter les risques et opportunités ESG
- Enfin, l'alignement de la politique d'investissement de nos partenaires avec notre propre stratégie ESG, ainsi que, le cas échéant, leur réponse aux incidents et controverses ESG rencontrés

B. Pour les titres vifs

Louvre Banque Privée ne dispose pas d'une politique de vote sur le périmètre des titres vifs détenus en direct. En effet, en tant qu'établissement de crédit fournissant des services de gestion de portefeuille pour le compte de tiers, Louvre Banque Privée n'est pas visée par les articles L 533-22 § I et L 533-22-4 du Code monétaire et financier relatif à la publication d'une politique d'engagement actionnarial et dont le champ d'application est réduit notamment aux sociétés de gestion et aux entreprises d'investissement.

Plusieurs décisions de justice en France ont ainsi conclu que Louvre Banque Privée n'était pas juridiquement propriétaire des titres, et que l'activité de gestion sous mandat n'autorisait pas une institution financière à représenter ses clients dans les assemblées générales des émetteurs concernés.

Louvre Banque Privée a néanmoins mis en œuvre en 2023 et 2024 des modalités alternatives d'engagement auprès des sociétés dans lesquelles les mandats de gestion peuvent investir :

- Analyse de la performance ESG au travers du mécanisme de prime – décote (voir plus haut pour le détail du processus)
- Envoi de lettres - questionnaires mentionnant
- Le processus d'analyse ESG de Louvre Banque Privée
- Le résultat de l'analyse pour l'entreprise concernée (notamment l'affectation d'une prime, d'une décote ou d'un avis neutre)
- Les points d'attention relevés par Louvre Banque Privée et nécessitant un retour de la part de l'entreprise
- Initiation d'un dialogue actionnarial sur la base des points d'attention relevés (dialogue écrit et / ou organisation d'échanges)
- Confirmation ou modification le cas échéant de la notation (prime / décote) affectée à l'entreprise

A compter de 2025, Louvre Banque Privée fera évoluer cette politique pour la cibler davantage sur les entreprises les plus exposées à des enjeux clefs de durabilité (notamment biodiversité et risque de durabilité, le sujet « climat » étant déjà traité par ailleurs par notre trajectoire et politique d'exclusion dédiée)

Références aux normes internationales [Informations prévues par l'article 9 du règlement délégué (UE) 2022/1088]

Louvre Banque Privée est signataire – depuis décembre 2021 - des PRI (Principles for Responsible Investment) initiés par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE Finance) et le Pacte Mondial des Nations Unies. Louvre Banque Privée a ainsi réaffirmé son engagement d'investisseur responsable tout en bénéficiant d'un cadre pour continuer à développer des actions sur les volets Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en interne et auprès de ses partenaires.

Les six Principes pour l'Investissement Responsable sont un ensemble de principes d'investissement volontaires et ambitieux qui proposent une liste d'actions possibles pour promouvoir l'intégration des critères Environnements, Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans la pratique de l'investissement. Les UN-PRI reposent sur les 6 principes suivants :

- Principe 1 : intégrer les questions ESG dans l'analyse des investissements et les processus de décision.
- Principe 2 : être des propriétaires actifs et intégrer les questions ESG dans nos politiques et pratiques de propriété.
- Principe 3 : demander aux entités dans lesquelles nous investissons de fournir une information appropriée sur les questions ESG.
- Principe 4 : encourager l'acceptation et la mise en œuvre des Principes au sein du secteur de l'investissement.
- Principe 5 : travailler ensemble pour améliorer notre efficacité dans la mise en œuvre des Principes.
- Principe 6 : rendre compte de nos activités et des progrès réalisés dans la mise en œuvre des Principes.

Louvre Banque Privée a défini une trajectoire de décarbonation alignée avec les objectifs de l'accord de Paris, en prenant pour base un objectif de réchauffement global d'un niveau bien inférieur à 2°C, de préférence 1,5°C, d'ici la fin du siècle.

Louvre Banque Privée exige ainsi depuis le 1er janvier 2023 que tous les mandats de gestion intègrent les enjeux liés au climat dans la politique d'investissement.

Le détail de la trajectoire Climat de Louvre Banque Privée pour l'activité de GSM peut être consultée dans le rapport Article 29 Loi Energie Climat, disponible sur la page [informations réglementaires](#) de notre site.

A noter que cette trajectoire s'appuie sur un indicateur de « température de réchauffement implicite », et non sur un volume de tCO₂eq telle que présentée dans le 1^{er} PAI. Cette méthode a été jugée préférable car la méthode en tCO₂eq ne permet pas de prendre en compte les effets sectoriels, l'évolution de la taille des entreprises, ou encore l'ambition réelle de la trajectoire par rapport au « point de départ » de l'entreprise.

Comparaison historique [Informations prévues par l'article 10 du règlement délégué (UE) 2022/1088]

Le présent rapport est le deuxième rapport incluant des éléments quantitatifs sur les indicateurs d'incidences négatives.

Voir annexe pour la comparaison avec l'année précédente.

Description des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité [Informations prévues par l'article 7 du règlement délégué (UE) 2022/1088]

Voir tableaux pages suivantes

Louvre Banque Privée Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 222 000 000 €. Siège social : 48 rue du Louvre 75001 Paris. RCS Paris 384 282 968. Établissement de crédit et société de courtage en assurances - ORIAS n° 07 004 983. Agréée en qualité de Prestataire de Service d'Investissement pour les services de Réception Transmission d'Ordres pour compte de tiers, Gestion de Portefeuille pour compte de tiers et Conseil en investissement - Adhérent au Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution - IDU EMP : FR233171_01KCLA.

Identifiant d'identité juridique : Louvre Banque Privée – LEI 96950085DHGG9K8CVV50 – Juin 2025





Avertissements :

- Le présent rapport est la deuxième déclaration quantitative complète sur les incidences négatives en matière de durabilité.
- Le taux de couverture qui était très faible sur certains indicateurs l'année dernière (parfois inférieur à 15%) a beaucoup augmenté, ce qui peut entraîner de la volatilité dans les indicateurs. En revanche, Louvre Banque Privée pourra en profiter à plein l'année prochaine, avec une base de comparaison stable.
- Par ailleurs, des problèmes de fiabilité restent observés sur certains indicateurs (notamment les indicateurs en pourcentage ou en intensité, où nous continuons de constater des erreurs d'unité de la part de nos partenaires)
- La fiabilité de certaines données peut également être affaiblie par des écarts de méthodologie entre émetteurs ou sociétés de gestion. C'est le cas notamment des données « empreinte carbone » et « intensité carbone », où certaines contreparties reportent sur le périmètre 1 et 2 uniquement tandis que d'autres reportent sur les trois périmètres.

TABLEAU 1 - DÉCLARATION RELATIVE AUX PRINCIPALES INCIDENCES NÉGATIVES DES DÉCISIONS D'INVESTISSEMENT SUR LES FACTEURS DE DURABILITÉ

INDICATEURS APPLICABLES AUX INVESTISSEMENTS DANS DES SOCIÉTÉS							
Incidence négative sur la durabilité	Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences (année n)	Taux de couverture	Incidences (année n-1)	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
INDICATEURS CLIMATIQUES ET AUTRES INDICATEURS RELATIFS A L'ENVIRONNEMENT							
Climat	1. Émissions de gaz à effet de serre	Émissions de GES de niveau 1, en tonnes équivalent CO2	179 642	98,43%	177 999	Ces données correspondent à la consolidation des données reportées par les émetteurs et par les sociétés de gestion. Leur légère augmentation peut s'expliquer à la fois par l'augmentation de la taille de nos encours (puisque cette donnée est en valeur absolue) et par des mouvements d'allocation au sein des portefeuilles ou au sein des OPC qui les composent	Louvre Banque Privée a souhaité en 2024 renforcer sa trajectoire climat, au travers d'un objectif exprimé sous forme de mesure d'augmentation de température implicite, en s'appuyant sur un prestataire spécialisé, Clarity AI. L'indicateur de température impliite est issu d'une conversion de la trajectoire climat d'une entreprise en un objectif de hausse maximale de température par rapport aux niveaux préindustriels. L'objectif retenu par Louvre Banque Privée est celui d'une augmentation de température implicite maximale de 1,5°C en 2040 sur le périmètre 1 et 2, applicable à tous les mandats, en partant d'un niveau initial de +2,1°C en 2024. Chaque année, le seuil sera donc diminué selon une trajectoire linéaire amenant à +1,5°C en 2040, et aucun mandat ne pourra dépasser ce seuil maximal. Louvre Banque Privée a préféré utiliser cet indicateur de température implicite plutôt qu'un indicateur d'émissions absolues, car ce premier indicateur est basé sur les trajectoires (soit une vision prospective), plutôt que sur une vision statique des émissions à un instant donné.
		Émissions de GES de niveau 2, en tonnes équivalent CO2	71 169	98,43%	72 092		
		Émissions de GES de niveau 3, en tonnes équivalent CO2	2 524 907	97,74%	2 668 114		
		Émissions totales de GES, en tonnes équivalent CO2	2 775 718	96,86%	2 918 206		

Incidence négative sur la durabilité	Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences (année n)	Taux de couverture	Incidences (année n-1)	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Climat	2. Empreinte carbone (niveau 1+2+3)	Empreinte carbone, en tonnes équivalent CO2 / M€ de valorisation des entreprises (EVIC)	69	95,91%	141	Ce chiffre est en forte baisse par rapport à l'année précédente. Ceci peut s'expliquer soit par une baisse de l'intensité des entreprises "toute chose égale par ailleurs", soit par des réallocations au sein des portefeuilles ou des OPC. Cette baisse est cohérente avec le fait que les émissions de CO2 sont restées stables alors que nos encours ont augmenté.	Cf. supra
	3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (niveau 1+2+3)	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements, en tonnes équivalent CO2 / M€ Chiffres d'affaires (30340)	1 328	96,28%	1819	Ce chiffre est en légère augmentation par rapport à l'année précédente. A noter que ceci peut s'expliquer soit par une augmentation de l'intensité de GES des entreprises "toute chose égale par ailleurs", soit par des réallocations au sein des portefeuilles ou des OPC.	Cf. supra
	4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (30380)	5,40%	95,35%	4.54%	Louvre Banque Privée avait encore en 2024 une exposition directe à des producteurs d'énergie fossile : ceci n'est plus le cas du fait de notre nouvelle politique d'exclusion. Il peut également y avoir une exposition liée - Aux potentielles détentions indirectes via OPC - A la méthodologie adoptée par les fournisseurs de données, qui considèrent que toute société ayant >1% de son chiffre d'affaires lié directement ou indirectement aux énergies fossiles était à 100% exposée à ce secteur. Ainsi plusieurs entreprises du secteur bancaire ou industriel étaient considérées comme exposé	Louvre Banque Privée n'a plus aucune exposition directe (titres vifs) aux producteurs d'énergies fossiles du fait de sa nouvelle politique d'exclusion des entreprises engagées dans l'expansion pétrolière et gazière. Sur la poche OPC, il peut rester une exposition résiduelle liée à l'exposition internationale et émergents.

Incidence négative sur la durabilité	Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences (année n)	Taux de couverture	Incidences (année n-1)	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
	5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie (30420)	58,56%	95,99%	45.26%	Cet indicateur correspond à la consolidation des données issues directement des émetteurs et des données remontées par les sociétés de gestion pour nos détentions en OPC. A noter que la notion « d'énergie » regroupe à la fois la consommation d'électricité et des sources d'énergies fossiles (par ex. véhicules)	Louvre Banque Privée suivra avec attention l'évolution de cet indicateur.
	6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique (30280)	Donnée non disponible		Donnée non disponible	Notre fournisseur de données titres vifs ne nous fournissait pas cet indicateur en 2024. Nous devrions pouvoir en disposer sur le prochain exercice	Louvre Banque Privée reportera sur cet indicateur au prochain exercice

Incidence négative sur la durabilité	Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences (année n)	Taux de couverture	Incidences (année n-1)	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Biodiversité	7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones (30860)	35.10%	93,47%	35.10%	Cet indicateur est stable par rapport à l'année précédente. A noter que le taux de couverture a très fortement augmenté (de 70% à 93%)	Louvre Banque Privée privilégie le pilotage de l'enjeu biodiversité au travers de l'indicateur d'empreinte biodiversité, qui servira de base à la mise en place d'une démarche d'engagement vis-à-vis des sociétés et sous jacents les plus exposés.
Eau	8. Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée (30900)	162,5	93,30%	161	Cet indicateur est stable par rapport à l'année précédente. A noter que le taux de couverture a très fortement augmenté (de 67% à 93%)	Pas d'action dédiée prévue sur 2025, au regard de la stabilité de cet indicateur.
Déchets	9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée (30940)	44,6	95,37%	295	Cet indicateur est en forte baisse par rapport à l'année précédente. Ceci pourrait s'expliquer par l'amélioration de la qualité de cet indicateur qui était très peu fiable.	Pas d'action dédiée prévue sur 2025, au regard de la baisse importante de cet indicateur.

INDICATEURS LIÉS AUX QUESTIONS SOCIALES, DE PERSONNEL, DE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES ACTES DE CORRUPTION							
Incidence négative sur la durabilité	Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences (année n)	Taux de couverture	Incidences (année n-1)	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Les questions sociales et de personnel	10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (30980)	3,12%	95,83%	2.91%	Sur cet indicateur, notre fournisseur de données considère comme "en violation" toute société ayant eu une controverse active dans les trois années passées, ce qui peut entraîner des taux artificiellement élevés. Néanmoins, toutes les entreprises de notre univers d'investissement font l'objet d'un suivi qualitatif étroit sur le sujet du respect des droits humains, et nos sociétés de gestion partenaires doivent également s'engager à prendre en compte les éléments liés aux droits humains et à respecter le pacte mondial des nations unies.	Louvre Banque Privée poursuit ses efforts pour accroître le taux de couverture de cet indicateur. A noter néanmoins que, indépendamment de cet indicateur quantitatif, nous nous engageons à toujours prendre en compte les droits humains dans nos investissements, que ce soit en excluant les secteurs controversés ou à risque (armes controversées, tabac, ...) ou ou par nos analyses qualitatives
	11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations (31020)	Non disponible		Non disponible	En 2024, notre fournisseur de données titres vifs ne nous fournissait pas cette information dans le format demandé par SFDR. Cela devrait être corrigé en 2025 avec notre nouveau fournisseur de données	Louvre Banque Privée poursuit ses efforts pour accroître le taux de couverture de cet indicateur. A noter néanmoins que, indépendamment de cet indicateur quantitatif, nous nous engageons à toujours prendre en compte les droits humains dans nos investissements, que ce soit en excluant les secteurs controversés ou à risque (armes controversées, tabac, ...) ou ou par nos analyses qualitatives

INDICATEURS LIÉS AUX QUESTIONS SOCIALES, DE PERSONNEL, DE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES ACTES DE CORRUPTION							
Incidence négative sur la durabilité	Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences (année n)	Taux de couverture	Incidences (année n-1)	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Les questions sociales et de personnel	12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements (31050)	7,02%	94,04%	7.82%	Cet indicateur est stable par rapport à l'année précédente. A noter que le taux de couverture a très fortement augmenté (de 72% à 94%)	Louvre Banque Privée prend en compte les enjeux de parité et d'égalité de genre de plusieurs manières : * En imposant la prise en compte du PAI "diversité et égalité de traitement entre hommes et femmes" dans tous ses mandats * En intégrant l'enjeu de la parité et de l'égalité de genre dans son analyse ESG, en nous appuyant notamment sur notre fournisseur de données * En prenant en compte les controverses dans notre analyse qualitative, dans notre mécanisme de "prime décote ESG" et dans notre politique d'engagement vis à vis des sociétés

INDICATEURS LIÉS AUX QUESTIONS SOCIALES, DE PERSONNEL, DE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES ACTES DE CORRUPTION

Incidence négative sur la durabilité	Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences (année n)	Taux de couverture	Incidences (année n-1)	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Les questions sociales et de personnel	13. Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres (31090)	35,41%	96,32%	32.59%	Stabilité de l'indicateur sur la période de référence	Louvre Banque Privée prend en compte les enjeux de parité et d'égalité de genre de plusieurs manières : * En imposant la prise en compte du PAI "diversité et égalité de traitement entre hommes et femmes" dans tous ses mandats * En intégrant l'enjeu de la parité et de l'égalité de genre dans son analyse ESG, en nous appuyant notamment sur notre fournisseur de données (qui suit de manière dédiée un indicateur de "non discrimination et diversité" * En prenant en compte les controverses dans notre analyse qualitative, dans notre mécanisme de "prime décote ESG" et dans notre politique d'engagement vis à vis des sociétés

INDICATEURS LIÉS AUX QUESTIONS SOCIALES, DE PERSONNEL, DE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES ACTES DE CORRUPTION							
Incidence négative sur la durabilité	Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences (année n)	Taux de couverture	Incidences (année n-1)	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Les questions sociales et de personnel	14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées (31130)	0.00%	91,03%	0.00%	Louvre Banque Privée exclut de ses investissements toute société impliquée dans le secteur des armes controversées, et ne travaille qu'avec des sociétés de gestion disposant de politiques crédibles sur le sujet. Ce pourcentage devrait donc toujours être égal à 0 ou résiduel.	Louvre Banque Privée exclut de ses investissements toute société impliquée dans le secteur des armes controversées, et ne travaille qu'avec des sociétés de gestion disposant de politiques crédibles sur le sujet. Ce pourcentage devrait donc toujours être égal à 0 ou résiduel.

INDICATEURS APPLICABLES AUX INVESTISSEMENTS DANS DES ÉMETTEURS SOUVERAINS OU SUPRANATIONAUX							
Incidence négative sur la durabilité	Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences (année n)	Taux de couverture	Incidences (année n-1)	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
INDICATEURS CLIMATIQUES ET AUTRES INDICATEURS RELATIFS A L'ENVIRONNEMENT							
Environnement	15. Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement	Donnée non disponible	0.00%	Donnée non disponible	Louvre Banque Privée n'investit pas en direct dans de la dette d'Etat. Pour les investissements en OPC, nous sommes susceptibles d'avoir une exposition indirecte à la dette d'Etat, mais cette donnée ne nous est pas transmise à ce jour par les sociétés de gestion.	Louvre Banque Privée va continuer ses efforts pour récupérer cette information auprès des sociétés de gestion.
Social	16. Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national. (31210)	1,12	91,03%	Donnée non fiable – taux de couverture trop faible	Cet indicateur est un indicateur en moyenne pondérée. La totalité des sous jacents est à 0 à l'exception d'un OPC monétaire qui indique un chiffre de 71 .	Louvre Banque Privée va prendre contact avec la société de gestion concernée.

TABLEAU 2 - INDICATEURS CLIMATIQUES, ET AUTRES INDICATEURS LIÉS À L'ENVIRONNEMENT, SUPPLÉMENTAIRES

INDICATEURS APPLICABLES AUX INVESTISSEMENTS DANS DES SOCIÉTÉS							
Incidence négative sur la durabilité	Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences (année n)	Taux de couverture	Incidences (année n-1)	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
INDICATEURS CLIMATIQUES ET AUTRES INDICATEURS RELATIFS A L'ENVIRONNEMENT							
Émissions	4. Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone aux fins du respect de l'accord de Paris (31490)	16,63%	88,88%	Donnée non fiable – taux de couverture trop faible	A noter que sur la poche titres vifs, 100% des sociétés doivent avoir pris des engagements pour être éligibles. L'augmentation peut être due à l'augmentation très forte du taux de couverture depuis l'année dernière.	Pour ses détentions directes, Louvre Banque Privée dispose d'une politique d'engagement visant à inciter les sociétés à adopter des trajectoires climat en ligne avec les objectifs de l'accord de Paris. L'objectif de Louvre Banque Privée est que ce pourcentage atteigne 0% sur ses détentions directes. Pour les détentions indirectes via OPC, Louvre Banque Privée n'a pas directement la main sur la sélection des sociétés, mais demande aux sociétés de gestion partenaires de disposer d'une trajectoire climat crédible.
Eau	7. Investissements dans des sociétés sans politique de gestion de l'eau	Part d'investissement dans des sociétés sans politique de gestion de l'eau (31680)	1,96%	84,69%	Donnée non fiable – taux de couverture trop faible	Cet indicateur correspond à la consolidation des données issues directement des émetteurs et des données remontées par les sociétés de gestion pour nos détentions en OPC.	Louvre Banque Privée suivra l'évolution de cet indicateur (non reporté l'année précédente).

TABLEAU 3 - INDICATEURS SUPPLÉMENTAIRES LIÉS AUX QUESTIONS SOCIALES ET DE PERSONNEL, DE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES ACTES DE CORRUPTION

INDICATEURS APPLICABLES AUX INVESTISSEMENTS DANS DES SOCIÉTÉS							
Incidence négative sur la durabilité	Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences (année n)	Taux de couverture	Incidences (année n-1)	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
INDICATEURS CLIMATIQUES ET AUTRES INDICATEURS RELATIFS A L'ENVIRONNEMENT							
Questions sociales et de personnel	7. Cas de discrimination	1. Nombre de cas de discrimination dans les sociétés concernées, en moyenne pondérée (32720)	0,065	86,91%	Donnée non fiable – taux de couverture trop faible	Cet indicateur est une moyenne pondérée sur l'ensemble des encours	Louvre Banque Privée suivra l'évolution de cet indicateur (non reporté l'année précédente).
Questions sociales et de personnel	7. Cas de discrimination	2. Nombre de cas de discrimination ayant donné lieu à une sanction dans les sociétés concernées, en moyenne pondérée (32760)	0,011	85,98%	Donnée non fiable – taux de couverture trop faible	Cet indicateur est une moyenne pondérée sur l'ensemble des encours	Louvre Banque Privée suivra l'évolution de cet indicateur (non reporté l'année précédente).

Louvre Banque Privée Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 222 000 000 €. Siège social : 48 rue du Louvre 75001 Paris. RCS Paris 384 282 968. Établissement de crédit et société de courtage en assurances - ORIAS n° 07 004 983. Agréée en qualité de Prestataire de Service d'Investissement pour les services de Réception Transmission d'Ordres pour compte de tiers, Gestion de Portefeuille pour compte de tiers et Conseil en investissement - Adhérent au Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution - IDU EMP : FR233171_01KCLA

